



Faits saillants sur l'abattage de chevaux au Canada

À propos de l'abattage

- En 2012, plus de 82 000 chevaux ont été abattus au Canada. Donc, près de 1 600 chevaux tués chaque semaine.
- Plusieurs d'entre eux étaient des jeunes chevaux en bonne santé qui ont été vendus à l'encan au plus offrant, soit un intermédiaire qui travaille pour un abattoir. En fait, plus de 50% des chevaux vendus dans les encans ruraux vont à l'abattoir.
- Les chevaux sont un parfait exemple d'un animal de fuite. Leur désir instinctif de fuir l'abattoir provoque chez eux une grande panique. Dans le piège à tuerie, ils secouent frénétiquement la tête, il est donc extrêmement difficile de les assommer efficacement avant l'abattage. Par conséquent, les chevaux reçoivent souvent plusieurs coups violents avant qu'ils ne soient rendus inconscients.
- Actuellement, le règlement relatif au transport des animaux est inadéquat, les chevaux peuvent être transportés jusqu'à 36 heures sans nourriture, eau ou repos. Ils sont souvent entassés dans des remorques (parfois à deux étages) conçues pour de plus petits animaux tels que les vaches et les porcs. Ils voyagent ainsi sur de très longues distances dans des positions inconfortables.
- Les pratiques liées à l'abattage de chevaux soulèvent de graves préoccupations pour la santé humaine. En effet, les chevaux envoyés à l'abattoir proviennent de divers horizons. Puisque la plupart d'entre eux ne sont pas élevés en tant qu'animaux pour la consommation humaine, ils reçoivent souvent des médicaments qui sont interdits dans la chaîne alimentaire. Actuellement, il n'existe aucun système fiable d'enregistrement des médicaments donnés aux chevaux au cours de leur vie et aucun moyen de supprimer les chevaux de la chaîne alimentaire une fois qu'ils ont reçu des substances interdites.
- De nombreux cas de cruauté et de négligence dans les abattoirs canadiens ont été répertoriés. L'organisme *Veterinarians for Equine Welfare* (VEW) qualifie la pratique de l'abattage des chevaux comme étant inhumaine et inutile.
- En 2007, l'abattage de chevaux a pris fin aux États-Unis. Mais une Loi pour la prévention de la cruauté envers les équins n'a pas encore été adoptée (elle interdirait la vente, le transport et l'abattage des chevaux pour la consommation



humaine). En conséquence, en 2007, il y a eu une augmentation de 49% des importations de chevaux destinés à l'abattage au Canada en provenance des États-Unis.

- Actuellement, il y a 4 abattoirs au Canada, soit 2 au Québec et 2 en Alberta.

Ce que le public en pense

- Un sondage Ipsos-Reid mené en mai 2004 a révélé que 64% des Canadiens s'opposent à l'abattage des chevaux pour la consommation humaine.
- Un sondage Public Opinion Strategies réalisé en 2006 a montré que 69% des Américains sont opposés à tuer des chevaux pour la consommation humaine.

L'abattage de chevaux en chiffres

- Avant 2007, l'industrie canadienne de la viande de cheval était en déclin. Les exportations de viande chevaline au Canada se sont chiffrées à 63,6 M \$ en 2003. En 2004, ce nombre a diminué à 61,7 M \$. Et en 2005, il est tombé à 60 M \$.
- Avec l'augmentation des importations canadiennes de chevaux pour l'abattage (après la fermeture du dernier abattoir de chevaux américain en 2007), l'industrie canadienne de la viande de cheval a arrêté son déclin. En 2007, l'industrie a produit près de 77 M \$ de viande de cheval, une augmentation de 33% par rapport à 2006. En 2012, les exportations de viande chevaline canadienne ont été évaluées à près de 90 M \$.